



**Challenge Equip'Athlé des Hauts de Seine
Tour Estival – Benjamins – Minimes – Cadets (G&F)
le lundi 24 mai 2010
Stade du Hameau – 1 avenue Paul Langevin
92350 LE PLESSIS ROBINSON**

Se reporter au règlement général de l'épreuve.

Préambule :

Le Challenge Equip'Athlé « 92 » se déroule sur 3 tours : tour hivernal, tour estival et finale départementale. La 3ème journée sera prise en compte avec les 2 premiers tours pour l'établissement du classement final départemental.

Qualification pour les Finales Nationales et Régionales du Challenge Equip'Athlé : seul le tour estival sert de qualification aux finales nationale et régionale des différentes catégories sous réserve d'avoir participé au tour hivernal.

Composition des équipes :

- Une équipe se compose de 4 athlètes au minimum et de 6 au maximum
- Des équipes incomplètes ou mixtes (plusieurs clubs) sont autorisées à concourir.
- Pour engager une équipe 2, l'équipe 1 doit être complète (6 athlètes)
- La modification des équipes engagées pourra être modifiée avant le début de la compétition, **mais aucune modification ne sera acceptée dès que la compétition aura commencée**

Participation individuelle :

Le nombre de participants d'une équipe dans une même épreuve est limité à 3. Le non respect de cette clause entraînera pour l'équipe la prise en compte de 2 performances au plus pour cette épreuve.

- Les athlètes disputent au plus un triathlon tels que définis pour les Pointes d'Or (**Le non respect du règlement des triathlons entraînera l'annulation de la meilleure des 3 cotations**)

en Benjamins (es) :

- une course, un saut et un lancer

en Minimes et Cadets :

- **triathlon libre** : une course, un saut et un lancer
- **triathlon technique** : 2 concours, une course
- **triathlon spécial** : demi-fond ou marche, un concours, une épreuve libre (si 2^{ème} course, elle doit être inférieure à 200 m)
- Pour les athlètes qui ne participent qu'à deux épreuves, la limitation est la suivante (**Le non respect ce point entraînera pour l'équipe l'annulation de la meilleure cotation des 2 cotations concernées**)
 - Benjamins (es) : 1 course + 1 concours ou 1 saut + 1 lancer
 - Minimes et Cadets : interdiction de disputer 2 courses
- Chaque athlète peut participer, en plus de ses épreuves individuelles au relais.

Nombre d'essais :

- Lancer et saut de distance : 4 essais par athlète.
- Hauteur et perche : 8 essais maximum par athlète. Si le 8ème essai est réussi il est accordé une tentative à une hauteur supérieure jusqu'au 1er échec.

Jeunes juges :

- Une équipe peut présenter un jeune juge des seules catégories Benjamin, Minime ou un juge de catégorie Cadet (Il n'est pas obligatoirement de la même catégorie de l'équipe)
- Un jeune juge de catégorie Benjamin ou Minime certifié (UGSEL, UNSS ou ayant reçu une formation départementale 92 certifié) sera crédité de 20 points
- Un juge de catégorie Cadets devra au moins être juge départemental ou avoir été jeune juge certifié.
- La cotation sera de 5 points pour un jeune juge non certifié et pour un juge de catégorie cadet non validé.
- **Un jeune juge ne peut marquer des points comme athlète lors de ce tour.**

Horaires

Ouverture du secrétariat : 8h30

Ordre des Epreuves

Heure	Epreuves	Haut.	Perche	Saut. 1	Saut. 2	Poids	Disque	Jav.	Mart.
9h30	Marche	2000 m (BEF- BEM- MIF) 3000m (MIM- CAF- CAM)							
	320m haies CAF	BM		Long. MF	Long. MM	BM	TC F	BM	
	320m haies CAM		TC<2,4						
	1500m CAF								
	1500m CAM								
	2000m MIF								
	3000m MIM								
	50 m BEF					BF			
	50 m BEM	BF		Tr. M/C F	Tr. M/C M		TC M	BF	
	50 m MIF								
	50 m MIM								
	100 m CAF								
	100 m CAM								
14h00	200m haies MIF	MM		Long. BM	Long. BF	MM		MM	TC F
	200m haies MIF		TC>2,4						
	110m haies CAM								
	100m haies CAF								
	100m haies MIM								
	80m haies MIF								
	50m haies BEF								
	50m haies BEM								
	800m CAF							M/C F	
	800m CAM	CM		Long.CM	Long. CF	MF+CF			TC M
	300 m CAF								
	300 m CAM								
	100m BEF								
	100m BEM	M/C F		Tr. BM	Tr. BF	CM		CM	
	100m MIF								
	100m MIM								
	1000m BEF								
	1000m BEM								
	1000m MIF								
	1000m MIM								
	Relais								

Horaire fourni à titre indicatif, les épreuves pourront être avancées de 30 min. en fonction de la participation

Engagements : les **formulaires d'engagement** pourront être téléchargés depuis le site du CDA 92 <http://cda92.athle.org> ils devront être retournés par courriel à :

joye.michel@neuf.fr au plus tard le jeudi 20 mai 2010.

Clôture des modifications d'équipe 30 minutes avant le début de la 1^{er} épreuve.

Officiels : Chaque Club présent est tenu de fournir au minimum **2 officiels par équipe**